



## REGLEMENT DE GRAND PRIX DU SAINT MALO GOLF RESORT Le 12 et 13 SEPTEMBRE 2020

Précisant le cahier des charges des grands prix Cf. chapitre 1.2.1-4 du vade-mecum 2020

### FORMULE de JEU :

36 trous en Stroke Play, 18 trous par jour

### CHAMP DE JOUEURS

Le nombre de joueurs est limité à 120 (dont 27 Dames minimum et 12 wild cards maximum). Les joueurs/joueuses seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le tableau précédent, ceci à la date de clôture des inscriptions

La limite éventuelle d'index ne s'applique pas aux joueurs/joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les Dames ou aux joueurs/joueuses classés dans le Mérite National Amateur.

L'attribution de wild cards réparties par la ligue seront gérées conformément aux critères définis dans le vade-mecum 2020.

### CONDITIONS de PARTICIPATION :

Épreuve ouverte à tous les joueurs licenciés de la Fédération Française de Golf, ou à une Fédération étrangère reconnue et répondant aux exigences du statut amateur. Le joueur doit être à jour de son certificat médical et, pour le joueur licencié à la Fédération Française de Golf, avoir acquitté de son droit de jeu fédéral (35€) auprès de la Fédération Française de Golf.

### INSCRIPTIONS

Au moment de l'inscription, les joueurs doivent s'être acquittés du droit de jeu fédéral et avoir enregistré à la FFGolf leur licence et leur certificat médical (ou attester avoir répondu négativement au questionnaire de santé dans leur espace licencié s'ils ont fourni un certificat médical en 2018 ou 2019).

Clôture des inscriptions le 7/09/20

Si le champ des joueurs est incomplet à la clôture des inscriptions, le club pourra le compléter conformément au cahier des charges des grands prix.

## DROITS d'ENGAGEMENT :

Il comprend une journée d'entraînement le Vendredi 11 Septembre pour l'entraînement (départs à réserver auprès de l'accueil au 02.99.58.98.99 ou à [golf@saintmalogolf.com](mailto:golf@saintmalogolf.com)) et les 2 jours de compétition

## TARIFS :

- o Moins de 18 ans : 20 € (né en 2002 ou après)
- o Moins de 25 ans : 40 € (né entre 1995 et 2001)
- o Adultes : 80 € (né en 1994 et avant)
- o Membres du Saint Malo Golf Resort : 20 € / Gratuit pour les joueurs protégés de la Ligue.

Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs restera redevable des droits de jeu (sauf cas de force majeure, la décision du remboursement des droits de jeu sera prise par la Direction du Saint Malo Golf Resort).

## TIRAGE des DEPARTS :

Le 1er jour se fera dans l'ordre des index, le tirage du dimanche se fera dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

Les horaires de départ de chaque tour seront publiés au tableau officiel et sur le site internet du golf la veille de chaque tour.

Cadets : Interdits (cf protocole sanitaire FFG)

Accompagnateurs : (cf protocole sanitaire FFG)

Épreuve non-fumeur

## DEPARTAGE :

En cas d'égalité à l'issue des deux tours, le départage pour la 1<sup>ère</sup> place se fera en play-off «au trou par trou », sur les trous affichés au tableau officiel de la compétition

## PRIX :

La dotation sera la suivante : 3 prix bruts pour la série dames et 3 prix bruts pour la série Messieurs seront distribués.

La remise des prix sera suivie d'un cocktail de clôture le dimanche 13 septembre, au club-house du Saint Malo Golf Resort.

## COMITE de GRAND PRIX DU SAINT MALO GOLF RESORT:

La composition du comité de l'épreuve sera affichée sur le tableau officiel

Saint Malo Golf Resort

Saint Yvieux, 35540 Le Tronchet.

Tél : 02 99 58 96 69 - Fax : 02 99 58 10 39.

E-mail : [saintmalogolf@saintmalogolf.com](mailto:saintmalogolf@saintmalogolf.com)